

PÉDAGOGIE NON PUNITIVE EXPÉRIENCES EN HÉBERGEMENT ÉDUCATIF

À Lyon,
les jeudi 16
et vendredi 17
octobre 2008

Journées d'étude organisées
par l'association Jeunesse et droit
(Journal du droit des jeunes)

LA PÉDAGOGIE NON PUNITIVE : LES EXPÉRIENCES ACTUELLES EN HÉBERGEMENT ÉDUCATIF

La pédagogie non punitive fait aujourd'hui de nouveaux pas dans les hébergements pour enfants et adolescents. Elle est née de la rencontre, et de la convergence, entre différentes personnes qui sentaient que la pédagogie classique, avec son florilège de règles et de punitions, menaces de renvoi, d'enfermement et d'exclusion, ne pouvait plus assumer les objectifs fondamentaux de l'éducation spécialisée, comme de la thérapie institutionnelle.

Ce faisant, la pédagogie non punitive (PNP) introduit un concept qui ne possède pas, aujourd'hui, d'équivalent anglo-saxon.

Quelques-uns de ses postulats actuels :

- **Éduquer, c'est transmettre l'humanité** : il n'existe pas d'action éducative qui puisse se tenir sans transmettre les émotions nécessaires à la vie sociale, à la solidarité, à l'empathie, à l'affection pour l'autre, à l'humanisme. Ces émotions sont les ferments de l'intégration sociale et de la réussite personnelle, les ferments de la vie ensemble. L'éducation spécialisée est donc, aussi, une affaire d'émotions.
- **Les enfants et les adolescents sont les adultes et les parents de demain** : toute action éducative ou sociothérapeutique doit prendre une réalité en compte : ce qui est fait, aujourd'hui, aux enfants dont nous avons la charge, est fait aux parents de demain. Ce que nous faisons a un impact indirect sur les enfants de demain, puisqu'en éduquant les enfants d'aujourd'hui, nous construisons forcément les parents de demain.
- **Ne pas renvoyer, ne pas exclure sont les conditions minimales** de la restauration d'un lien positif et transmissif. Cette position vise à réparer les différentes formes et expressions de l'insécurité relationnelle, à restaurer une permanence du lien qui apparaît comme une condition minimale au développement, ou à la reconstruction de la personne.
- **La vision positive de l'individu, de sa famille, et de leurs symptômes** est la base de la pédagogie non punitive. C'est elle qui permet d'enrayer le besoin de punir et d'exclure.
- **La pédagogie non punitive a pour ambition d'aider les professionnels** à enrayer la transmission inter-générationnelle des dysfonctions familiales, et la répétition du placement aux générations suivantes.
- **En diminuant la punition et l'exclusion des jeunes**, la PNP est une prévention contre l'enfermement des mineurs. Nul n'ignore que nombre de jeunes aujourd'hui enfermés dans les centres pour mineurs transgressifs ont connu un parcours institutionnel où le renvoi et la punition ont montré leurs limites. Si la PNP ne peut se targuer d'avoir déjà toutes les réponses en la matière, elle possède néanmoins quelques-unes des questions essentielles que nous devons, un jour, poser au plan de nos actions professionnelles, comme au plan de nos formations de base.



En réunissant quelques institutions qui ont fait le choix de s'orienter, à leur manière, vers la pédagogie non punitive, ce colloque veut lui donner un premier écho concret.

Coût : 185 euros
pour les deux journées

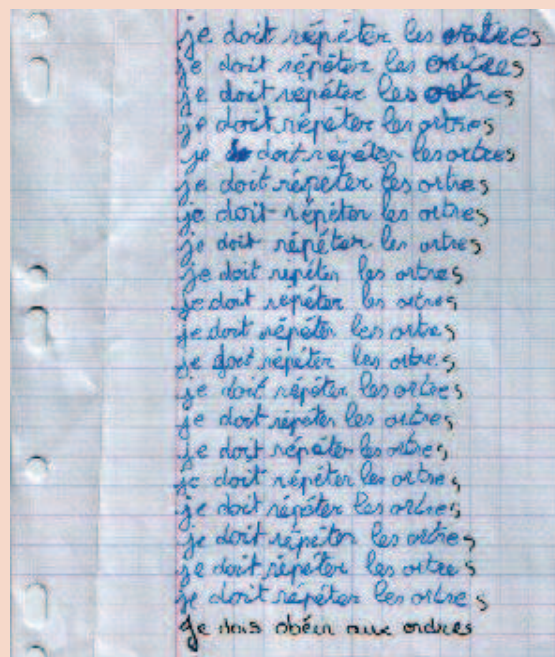
PROGRAMME

• Jeudi 16 octobre 2008

- 8 h 30 café d'accueil
- 9 h **Introduction** du colloque par **Roland Coenen**.
- 9 h 30 Intervention de **Dominique Versini**, défenseure des enfants (sous réserve); modérateur des débats : **Jean Luc Debar**, directeur de l'IRTESSE de Dijon.
- 10 h *Adolescents nouveaux, pédagogies mutantes*
Jean-Paul Gaillard, professeur à l'université de Chambéry, psychothérapeute.
- 11h Pause café.
- 11 h 30 *L'accroissement du contrôle et de la punition, dans les institutions, dans les décrets, dans les interventions*, **Guy Hardy**, psychothérapeute, formateur.
Question du modérateur.
- 12 h 30 Déjeuner.
- 14 h Quatre ateliers tenus par les institutions ayant fait choix de la PNP, avec leurs styles, leurs histoires singulières, leurs publics particuliers : ateliers animés par les directeurs et leurs équipes; en collaboration avec les intervenants, chaque service exposera une situation, parlera de son chemin, et bénéficiera des questions de l'intervenant et de l'audience.
- 1) **Frédéric Wickenburg** et l'Itep de Valloires (Association de Valloires); co-intervenant : **Jean Paul Gaillard**, de l'université de Chambéry, psychothérapeute et formateur.
 - 2) **Dominique Decolin** et le Prado de Salornay (Association le Prado); co-intervenant : **Roland Coenen**, psychothérapeute et formateur.
 - 3) **Janick et Pierre Viguet** et La Bérallaz (association de Lausanne – Canton de Vaud); co-intervenant : **Guy Hardy**, psychothérapeute et formateur.
 - 4) **Sylvie Bondoux et Latitudes 78** (Sauvegarde des Yvelines); co intervenant : **Jean luc Debar**, directeur de l'IRTSSE de Dijon.

16h Retour en salle plénière : un directeur, et un participant de chaque atelier donneront un feed back pendant dix minutes.

16 h 45 Clôture de la première journée par **Guy Hardy**.



• Vendredi 17 octobre

- 9h café d'accueil.
- 9 h 30 *Le suivi des grands adolescents et des jeunes majeurs*, **Sylvie Bondoux**, directrice de Latitudes 78.
- 10 h 30 *De la nécessité de fonder un mouvement ?*
Dominique Decolin, directeur du Prado de Salornay.
- 11h pause café.
- 11 h 30 *Les émotions sociales, une clé pour la délinquance ?* **Roland Coenen**.
- 12 h 30 Déjeuner.
- 14 h Table ronde et débat avec la salle : deux personnes de chaque institution seront présentes sur la scène, ainsi que les animateurs du colloque. Animation du débat : **Jean Paul Gaillard**.
Questions : pourquoi la PNP ? - quelles sont ses difficultés ? - quels sont ses avantages ? - faut-il créer un mouvement ?
- 16 h Clôture des débats par **Dominique Decolin**.

Renseignements pratiques

Dates : 16 et 17 octobre 2008

Coût : 185 euros

Renseignements et inscription :

Association *Jeunesse et droit*,

16 Passage Gatbois, 75012 Paris.

Tél.: 01 40 37 40 08 - Fax.: 01 40 37 41 25

Courriel : rajs.jdj@wanadoo.fr

Web : <http://www.droitdesjeunes.com>

N° formation : 11752706175

Lieu : École normale supérieure Lettres et Sciences humaines, parvis René Descartes, quartier de Gerland, 7^{ème} arrondissement de Lyon, à l'angle de l'avenue Jean-Jaurès et de l'avenue Debourg.

Accès :

- métro (ligne B) direction Stade de Gerland, jusqu'à la station Debourg.
- Bus, ligne 32, direction États-Unis, descendre à la station Gerland-Debourg.

Une liste des hôtels à proximité sera adressée sur demande aux participants.

Un stand librairie présentera sur place les ouvrages des intervenants et d'autres en rapport avec les thèmes de la formation.

Bulletin d'inscription

À renvoyer à l'Association Jeunesse et droit, 16 Passage Gatbois, 75012 Paris - ou faxer au n° 01 40 37 41 25

Je soussigné(e),

Nom, prénom :

Organisme :

Adresse :

Code postal : Ville :

Tél : Fax : E-mail :

Je m'inscris aux journées **Éduquer sans punir, expériences en milieu éducatif**, organisées à Lyon les 16 et 17 octobre 2008

et ☐ je joins un chèque d'un montant de 185 euros à l'ordre de l'association "Jeunesse et droit".

ou ☐ je réglerai par mandat administratif dès réception de la facture.

Date :

Signature :

Ou sur notre site Internet : <http://www.droitdesjeunes.com>